



**TILLOY LES MOFFLAINES**  
**Budget Primitif 2021**

**VERSION DU 23/03/2021**

# **Le budget de la commune comprend deux parties:**

---

**Le budget de fonctionnement** correspond à toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante de la commune (rémunération des agents municipaux, achats des services, impôts et taxes, subventions aux associations, CCAS, allocations, etc...).

**Le budget d'investissement** correspond à toutes les dépenses ayant un impact durable pour la collectivité (constructions ou travaux en cours, rénovation de bâtiment ou mise en valeur de l'espace public comme la voirie ou les jardins, projets innovants...).

# Le contexte financier pour établir le budget primitif 2021:

2020 a été marquée par la crise sanitaire qui fragilise de manière globale l'économie française. Au plan local ce surcoût est estimé à près de 65 000,00€

Dépenses directes		+ 17 252€
Remboursement location de salles		+ 7 860€
Pertes de recettes estimées		+ 68 800€
Aide aux entreprises		+ 25 000€
Diminution des charges	- 58 720€	
Aide CCAS		+ 4 500€
Coût global COVID estimé à :		+ 64 692€

En 2021 la crise reste bien ancrée, plus que jamais les communes et autres acteurs territoriaux ont un rôle primordial de soutien économique (maintien des taux d'impositions communaux identiques à ceux de 2019 et 2020, dégrèvement de taxe sur la publicité, subventions, marchés publics...)

Bien entendu à l'aspect économique s'ajoute l'aspect social auquel les communes contribuent en temps normal, toutefois ce contexte particulier a accentué le rôle des collectivités locales dans ce domaine (fourniture de masques, lien avec les séniors et ou personnes fragiles, campagne de vaccination, tarification sociale...)

# Le contexte financier pour établir le budget primitif 2021 (suite...)

---

Les notifications des bases foncières ne sont pas encore connues à la date de vote du budget.

Les reversements fiscaux de la communauté urbaine restent stables encore cette année

Poursuite de la démarche d'autofinancement des investissements et notamment du projet de la salle de sports avec une budgétisation sur plusieurs années. Cette démarche passe par la maîtrise des charges de fonctionnement et notamment par le maintien de la masse salariale (plusieurs départs en retraite ont été compensés en partie par de nouvelles embauches et la mise en place d'un contrat d'entretien des espaces verts par les ateliers protégés de l'Artois)

Difficulté à prévoir certains postes du fait de la crise sanitaire c'est particulièrement le cas pour les activités dites de festivités et les locations de salles,

# Budget prévisionnel 2021

---

Poursuite de la démarche engagée depuis le mandat précédent d'une volonté de maîtrise globale des dépenses de fonctionnement afin de dégager une plus grande capacité d'investissement.

Le budget 2021 s'élève à 5,018 millions d'euros répartis comme suit:

- 3,117 millions d'euros en fonctionnement
- 1,901 millions d'euros en investissement

La maîtrise du budget de fonctionnement permet de verser la somme de 1,168 millions d'euros à la section d'investissement.

---

## Nouveautés:

- Embauche d'une Ludothécaire (18 heures/semaine) rendue possible par le départ à la retraite d'agents.
  - Transfert de charge au CCAS pour lui permettre la gestion de l'allocation de rentrée scolaire (+18 000€).
- 

A noter, la baisse des intérêts de la dette au profit du capital.

# BP 2021

## Fonctionnement

## Investissement

**TOTAL:**

### RECETTES

Recettes de  
fonctionnement  
3 117 072,84€

*Epargne brute*  
1 168 622,84€

Recettes Invt  
733 000,00€

**5 018 695,68€**

### DEPENSES

Dépenses de  
fonctionnement  
1 816 450,00 €

Frais financiers  
132 000,00€

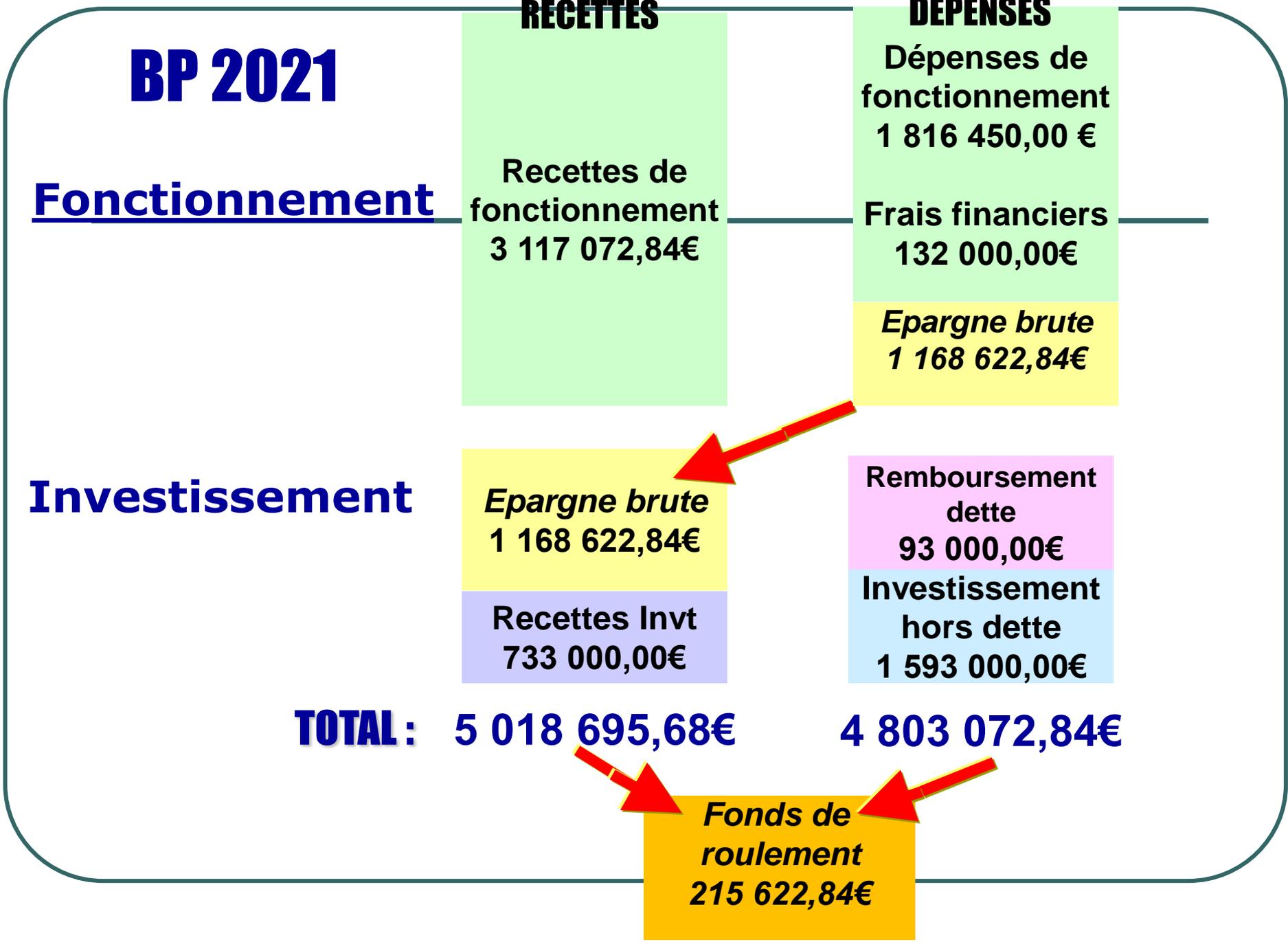
*Epargne brute*  
1 168 622,84€

Remboursement  
dette  
93 000,00€

Investissement  
hors dette  
1 593 000,00€

**4 803 072,84€**

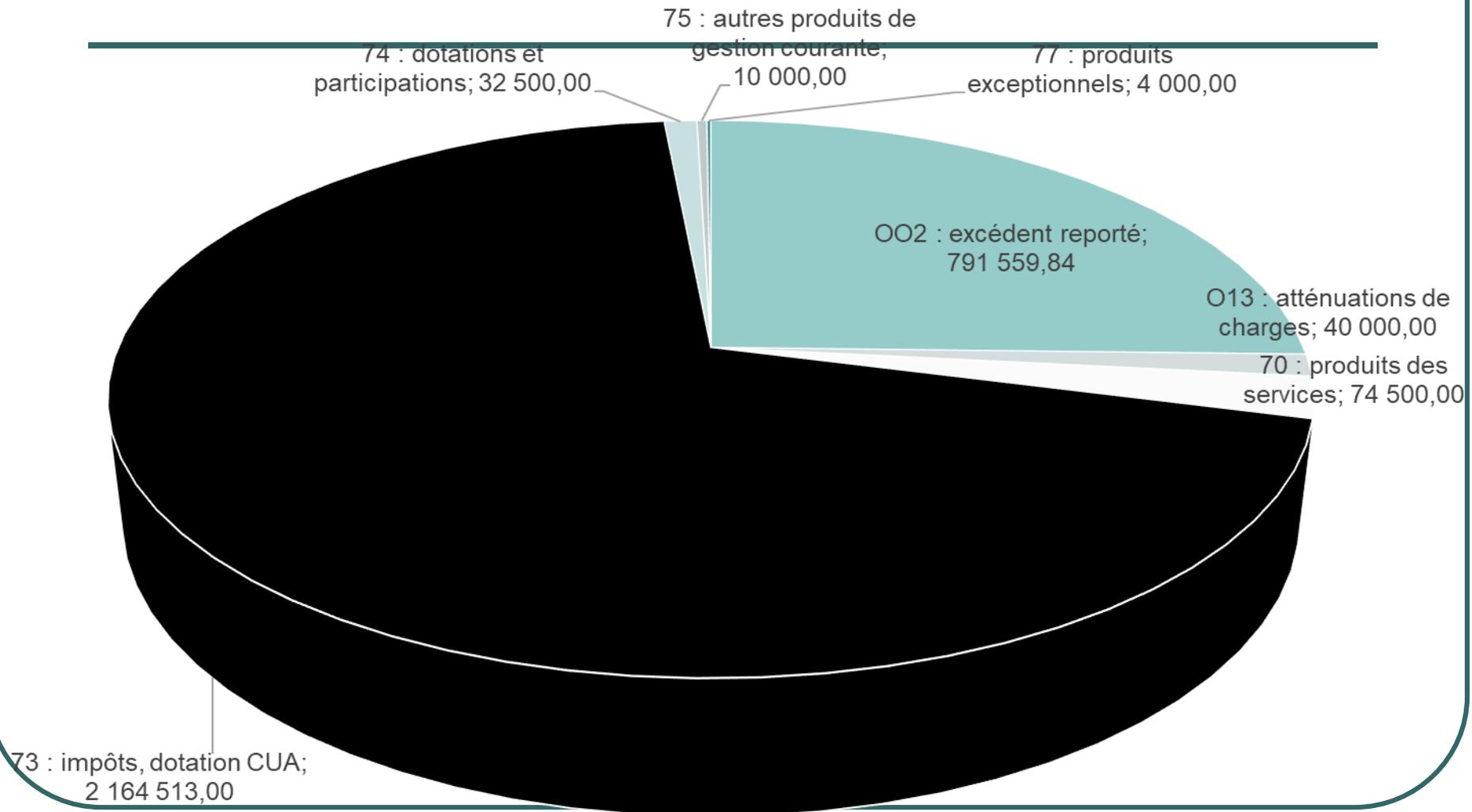
*Fonds de  
roulement*  
215 622,84€



# BP 2021 : recettes de fonctionnement

Recettes	BP 2020	BP 2021	variation
OO2 : excédent reporté	727 519,64	791 559,84	8,80%
O13 : atténuations de charges	40 000,00	40 000,00	0,00%
O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections			
70 : produits des services	77 030,00	74 500,00	-3,28%
73 : impôts, dotation CUA	1 995 581,00	2 164 513,00	8,47%
74 : dotations et participations	198 784,00	32 500,00	-83,65%
75 : autres produits de gestion courante	30 000,00	10 000,00	-66,67%
77 : produits exceptionnels	5 000,00	4 000,00	-20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>3 073 914,64</b>	<b>3 117 072,84</b>	<b>+1,38</b>

# Recettes de fonctionnement

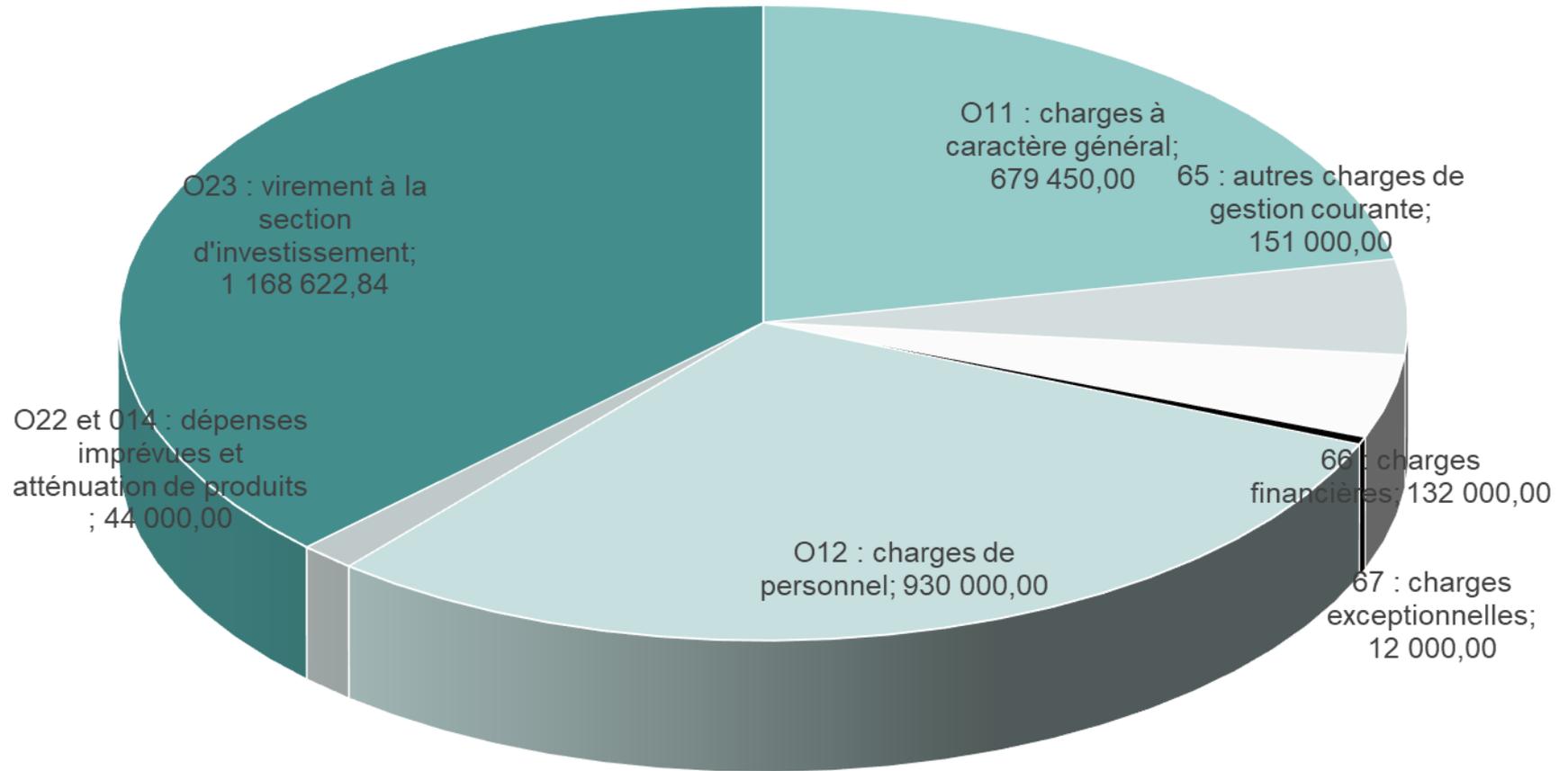


# BP 2021: dépenses de fonctionnement

<b>Dépenses</b>	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Variation</b>
<b>O11 : charges à caractère général</b>	<b>670 521,34</b>	<b>679 450,00</b>	<b>1,33%</b>
<b>65 : autres charges de gestion courante</b>	<b>132 000,00</b>	<b>151 000,00</b>	<b>14,39%</b>
<b>66 : charges financières</b>	<b>135 839,00</b>	<b>132 000,00</b>	<b>-2,83%</b>
<b>67 : charges exceptionnelles</b>	<b>36 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>-66,67%</b>
<b>sous-total 1</b>	<b>974 360,34</b>	<b>974 450,00</b>	<b>0,01%</b>
<b>O12 : charges de personnel</b>	<b>927 500,00</b>	<b>930 000,00</b>	<b>0,27%</b>
<b>sous-total 2</b>	<b>1 901 860,34</b>	<b>1 904 450,00</b>	<b>0,14%</b>
<b>O22 et 014 : dépenses imprévues et atténuation de produits</b>	<b>41 800,00</b>	<b>44 000,00</b>	<b>5,26%</b>
<b>O23 : virement à la section d'investissement</b>	<b>1 130 254,30</b>	<b>1 168 622,84</b>	<b>3,39%</b>
<b>O42 : opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>3 073 914,64</b>	<b>3 117 072,84</b>	<b>1,40%</b>

# Dépenses de fonctionnement

---



---

**BP 2021**

**PRINCIPAUX PROJETS  
INVESTISSEMENTS**

## **Les Restes à réaliser (645 000€)**

---

- Aménagement de la ludothèque et notamment mobilier et fond ludique (114 000,00€).
- Passage de la commune en LED (80 000,00€) rue de Neuville, Wancourt, Du Noble et Damez.
- Informatique Mairie(13 000,00€) Projet de mutualisation fibre des bâtiments.
- Mobilier Urbain (60 000,00€)
- Voyette supplémentaire (24 500,00€)
- Salle de sport(350 000,00€) 1<sup>er</sup> provision pour la réalisation de l'opération de rénovation globale.
- Frais d'études aménagement parc du Manoir(3 500,00€)

# Les principaux nouveaux projets

...

- 2<sup>ème</sup> provision pour la salle de sport (250 000,00€)
- Projet de réfection de la pâture de la ferme, du boulodrome, de la cascade et du parking de la salle polyvalente, (220 000,00€ et 18 000,00€ de frais d'études)
- Projet de changement des serrures des bâtiments communaux, il s'agit de basculer vers des serrures magnétiques.(50 000,00€, 1<sup>er</sup> tranche complexe sportif, manoir, city et parc).

# Les principaux nouveaux projets

...

---

Projet d'aménagement de la parcelle du château d'eau, construction d'une voirie provisoire afin de relier le lotissement du château d'eau permettant l'achèvement des travaux de voirie, et viabilisation de 4 parcelles (250 000,00€)

Projet de construction d'un abri à destination de la tondeuse Hélicoïdale et de petit matériel au stade(20 000,00€)

Réfection des ateliers municipaux et notamment création de vestiaire(10 000,00€)

# Les principaux nouveaux projets

...

---

Renforcement de la vidéoprotection (30 000€) en cours d'étude.

Réfection du tableau électrique commandant les pompes des deux bassins et de la cascade(10 000,00€).

Voyette supplémentaire (10 000,00€ s'ajoutant aux RAR)

Mobilier Urbain (20 000,00€ s'ajoutant aux RAR)

Budget participatif(selon proposition).

Aménagement de la Rue de Wancourt (CUA, Département)

Rénovation partielle de l'enrobé Rue Jean Claude Damez et rue de Neuville (CUA)

# Les principaux nouveaux projets

...

---

La Commune va se doter prochainement d'une application citoyenne ayant pour objectif de simplifier les démarches des administrés et notamment leur permettre d'interagir avec nos services (Exemple : signalement de problèmes de voirie...)

Cette application verra le jour rapidement et sera disponible sur plusieurs supports (ordinateur, tablette, smartphone)

Une présentation sera effectuée une fois le projet finalisé.



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**